

## Compte-rendu rencontre Quartier SUD

Mardi 27 octobre, salle Laïta

**Membres de l'équipe municipale présents :** Michaël Quernez, Danièle Brochu, Gérard Jambou, Michel Forget, Stéphanie Mingant, Yves Schryve, Isabelle Le Douaron et Ronan Gouerec

**Nombres d'habitants présents :** 15.

Après un accueil par les référent.e.s de quartier, chacun des adjoint.e.s a présenté sa partie au public présent selon l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. La vie culturelle.
2. L'éclairage public.
3. Les mobilités dans la ville.
4. Les aménagements dans la ville.
5. La vie dans les quartiers.
6. Les travaux faits et à venir pour le quartier sud
7. Le plan d'action égalité femmes - hommes.
8. Questions diverses.

Le public a été invité à poser ses questions tout au long de la réunion, après chaque présentation des élu.e.s.

### **1. LA VIE CULTURELLE**

Danièle Brochu, adjointe aux arts, à la culture, au patrimoine et à la promotion de la langue bretonne, présente la saison d'automne culturelle et invite les habitants à y participer. Elle détaille la programmation diversifiée, adaptée à tous les publics et indique que la tarification est ajustée à tous les budgets.

<https://www.quimperle.bzh/vivre-a-quimperle/culture/programmation-culturelle/>

Danièle nous informe qu'une billetterie web est accessible sur le site de la ville pour réserver ses billets [Billetweb](#)

Enfin, elle nous explique qu'en raison du contexte sanitaire (Covid), il a été choisi de programmer 4 saisons culturelles (automne, hiver, printemps et été) afin de pouvoir ajuster les spectacles plus facilement en fonction d'éventuelles nouvelles mesures gouvernementales.

Question: Y a -t-il possibilité de reprogrammation des spectacles si re-confinement?  
Réponse de Danièle Brochu : « OUI ! Nous l'avons déjà fait après le confinement de mars/avril. On essaiera au maximum, mais cela demande un travail très important aux équipes de la ville et aux artistes ».

## 2. L'ECLAIRAGE PUBLIC

Yves Schryve, conseiller délégué au patrimoine immobilier, à la transition énergétique nous présente le fonctionnement de l'éclairage public, les travaux en cours, le budget de modernisation et la consommation d'énergie de la Ville (p.17 à 23 du diaporama).

Q : Pourquoi ne pas « s'attaquer » aux points lumineux les plus énergivores ? (Points rouges sur la diapo)

Réponse d'Yves Schryve : « Nous avons commencé par exemple, Boulevard de la gare où tous les lampadaires sont équipés d'ampoules Leds. Les leds consomment 2 fois moins que des luminaires classiques ».

Q : Les Quai Brizeux est mal éclairé.

Réponse de Gérard Jambou : « C'est vrai, nous serons obligés de remplacer tous les éclairages ».

Réponse d'Yves Schryve : « N'oublions pas que nous avons 100 000 euros/an de travaux. Nous effectuons 2 rues par an ».

## 3. LES MOBILITES DANS LA VILLE

Michel Forget, adjoint à la politique de la ville (urbanisme, habitat, mobilités) et à l'environnement nous présente les nouveaux aménagements en ville, notamment la mise en place de la zone 30 (p.24 à 29 du diaporama).

Il nous précise que le travail sur la piste cyclable est en cours et en concertation avec les habitants. Une étude sur le trafic des poids lourds en ville est à l'étude, ainsi que sur la gestion du stationnement.

Q : Est-ce que le Boulevard de la gare, vers le quai Brizeux, est en zone 30 ? Il n'y a pas de signalisation à hauteur du rond-point de Moëlan.

Réponse de Michel Forget : « C'est clairement en zone 30, mais on ne peut pas mettre de signalisation à l'entrée de toutes les rues. Pour rappel, le site internet de la ville présente le plan de la zone 30 ».

Q : Concernant la politique des déplacements en ville, y-a-t-il des projets de nouveaux parkings vélos ?

Réponse de Michel Forget : « On doit créer du stationnement vélo, les commerçants en demandent également, en se faisant les porte-paroles de leurs clients ».

## 4. LES AMENAGEMENTS DANS LA VILLE

Michel Forget nous présente le projet sur la rénovation de la rue Brémond d'Ars et la rue de La Paix bâtie avec les commerçants. Le début des travaux est fixé à la mi-janvier et commencera par la rue de La Paix pour se poursuivre par la rue Brémond d'Ars. La circulation ainsi que le stationnement seront alors modifiés durant la durée des travaux.

Q : Quel coût représentent les travaux de remise en état de la chaussée des rue Brémond d'Ars et de la Paix pour la ville ?

Réponse de Gérard Jambou : « Nous n'avons pas encore de chiffrage précis, l'action en justice n'étant pas totalement terminée. C'est une remise en état du fait de malfaçons. Les assurances devraient en assumer le coût ». Complément de réponse du maire : « Il devrait rester une part mineure à la charge de la commune ».

Enfin, le sujet de la fibre est abordé. Le déploiement est en cours et les travaux devraient se terminer fin juillet 2021.

Q : Quand Quimperlé sera-t-elle raccordée ?

Réponse du maire : « Le très haut débit sera effectif en juillet 2021 ».

Q : Y compris pour les lieux isolés ?

Réponse du maire : « Il ne reste à régler le problème que d'une zone très isolée ».

Q : Pourquoi tous les raccordements ne sont-ils pas enterrés ?

Réponse de Gérard Jambou : « Cela représenterait un coût beaucoup trop élevé et impossible dans certains secteurs ».

Michel Forget signale que le démarchage commercial des fournisseurs a déjà commencé dans certains quartiers.

## 5. LA VIE DANS LES QUARTIERS

Stéphanie Mingant, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et aux quartiers, nous présente le site internet de la ville, son fonctionnement ainsi que le contenu de la partie « vie des quartiers ».

[Vie des quartiers](#)

Elle suggère aux habitants de ne pas hésiter à nous faire part de leurs idées pour enrichir ce site. Elle rappelle une chose importante : il est possible, via le site de la ville, de prendre rendez-vous pour refaire ses papiers (CI, passeport...)

## 6. LES TRAVAUX FAITS ET A VENIR

Q : Les accotements de la rue de la Forêt sont abîmés par le passage des camions.

Réponse de Gérard Jambou : « C'est exact. C'est un problème lié aux travaux du SPANC. Ce sera vu avec eux très prochainement ».

Q : Des riverains se plaignent de la vitesse, rue du Viaduc et de l'insécurité qui en découle.

Réponse de Gérard Jambou : « Une des solutions serait de déplacer le panneau d'entrée de ville pour limiter la vitesse dans cette rue. Discussion à avoir avec la direction départementale ». Gérard Jambou se rendra sur place pour envisager les modifications possibles.

Q : Serait-il possible de prolonger le trottoir de la salle des Cordiers vers le quai Brizeux ?

Réponse du maire : Non. C'est une rue très accidentogène. Il y a d'autres possibilités pour rejoindre, à pied le quai Brizeux ou la prairie Saint Nicolas.

Nous sommes très au fait de l'état de la voirie mais devons impérativement effectuer un travail équivalent concernant les trottoirs de la ville.

## 7. LE PLAN D'ACTIONS EGALITE FEMMES / HOMMES

Rappel de l'engagement de la municipalité dans la promotion de l'égalité femmes-hommes pour diminuer les inégalités. Après la signature de la charte européenne le 8 mars 2018, un plan d'action a été mis en place en octobre 2019.

Dans ce cadre, lancement d'une « marche exploratoire » pendant les rendez-vous de « Sous les paupières des femmes ».

Présentation et principe (p.41 à 42 du diaporama).

La première marche exploratoire, dont le circuit est toujours à l'étude, aura lieu en mars 2021.

Inscription déjà possible via l'adresse mail suivante : [vie.associative@ville-quimperle.fr](mailto:vie.associative@ville-quimperle.fr).

## 8. QUESTIONS DIVERSES

Les habitants n'ont pas ajouté de questions ou remarques à celles déjà évoquées.